

Avis public

Municipalité de Tadoussac

Aux Contribuables de la susdite municipalité

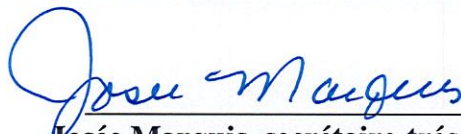
AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la
soussignée, directrice générale de la susdite
municipalité, QUE :**

Le Conseil de la Municipalité de Tadoussac adoptera en première lecture, le 8^e jour de janvier 2018 à 19h, le règlement suivant :

Règlement no 253-42 modifiant le règlement 253 relatif au zonage et au cahier de spécifications pour créer la zone 66-P à même la zone 23-CH

DONNÉ À TADOUSSAC CE 21 DÉCEMBRE 2017



Josée Marquis, secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à Tadoussac certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 13h00 et 16h00, le 21 décembre 2017.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 21 décembre 2017



Josée Marquis, secrétaire-trésorière adjointe

